



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 22 MARS 2017

La LNR vient de prendre connaissance de la réforme par le Bureau Fédéral des décisions de report des matches Montpellier / Racing 92 et Castres Olympique / Stade Français Paris.

La LNR déplore tout d'abord qu'au regard du sujet et de l'absence de toute urgence, la réunion de conciliation proposée par la FFR n'ait pu être tenue à une autre date que celle à laquelle se tenait la réunion du Bureau de la LNR, et ce malgré plusieurs dates alternatives proposées par la Ligue, y compris ce matin.

La LNR est dans l'incompréhension la plus totale devant cette décision et n'en saisit pas la finalité puisqu'elle n'a pas de conséquences sportives, le report des deux matches ayant déjà produit ses effets. Ils seront joués en avril, aux dates indiquées ce jour.

Par cette décision, la Fédération interfère par ailleurs de façon étonnante et choquante dans les compétences de la Ligue en matière d'organisation des championnats professionnels, alors même que la LNR a clairement exposé les termes de sa décision liés au caractère exceptionnel de la situation et à la volonté de préserver le bon déroulement et l'équité du TOP 14.